

## LE MOT DU MAIRE

Après plus de cinq ans de travail et à quelques mois maintenant du renouvellement du conseil municipal, il est temps de dresser un premier bilan. L'idée principale de notre plan de mandat était la redynamisation du centre bourg et la création de lien social sur notre commune. Pour cela, deux axes principaux ont été développés. Tout n'a pu être réalisé, certains dossiers se heurtant à des difficultés diverses.

**L'aménagement du bourg :** Les chantiers les plus importants ont été le jardin public et le parking avec l'aire pour camping-cars. L'installation de bancs, le fleurissement de parterres, la rénovation du mur du cimetière sont quelques-uns des autres aménagements réalisés durant ce mandat. Il reste encore beaucoup de choses à faire dans ce domaine et l'étude «centre bourg» actuellement en cours de réalisation par la Communauté de Communes nous orientera pour les années futures.

**Le développement des associations :** Nous n'avons cessé de soutenir, matériellement et financièrement, nos différentes associations et l'on peut se réjouir des nouvelles manifestations mises en place sur notre commune. La fête de la musique, première animation créée en 2014, en est la preuve concrète avec un engouement croissant chaque année.



Bien sûr, la vie d'un village ne se résume pas seulement à cela. La «gestion courante» avec notamment l'entretien des voiries est également essentielle. Dans ce domaine, là encore de nombreuses choses ont été faites. 10 km de voiries sur les 48 référencés sur notre commune sont refaits à neuf. La mise en place depuis trois ans d'une campagne annuelle d'élagage des bords de routes contribue aussi au prolongement de leur durée de vie.

En ce qui concerne le développement économique, gage d'emplois et de recettes fiscales, l'agrandissement de nos deux zones d'activité grâce à la Communauté de Communes est une réussite ; déjà cinq nouvelles entreprises sont installées, ou vont s'installer cette année. Et d'autres suivront dans les prochains mois, j'en suis certain.

La récompense de tous ces efforts est sans aucun doute l'installation de nouvelles familles sur notre commune avec notamment la vente et la rénovation de plusieurs maisons au centre bourg depuis deux ans.

Il m'est impossible de vous énumérer tous ce qui a été réalisé en cinq ans, et il reste encore tant de dossiers à traiter, de programmes à mener...

C'est pour cela que je solliciterai de nouveau votre confiance au mois de mars prochain.

En attendant cette échéance, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un excellent été à tous.

Le Maire, Gilles JURY

## INFOS MAIRIE

### RECENSEMENT

Les jeunes, filles et garçons, nés en juillet, août et septembre 2003 sont priés de se faire recenser dès le mois où ils atteignent l'âge de 16 ans, et jusqu'à la fin du trimestre écoulé. Nous vous rappelons que l'attestation de recensement, remise par la Mairie, est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

Toutes les cartes nationales d'identité, établies après le 1er janvier 2004, sont valables 15 ans (sauf en cas de départ pour l'étranger ou changement de domicile ou de patronyme).

### LISTES ÉLECTORALES



Il vous est conseillé de bien vouloir vérifier votre état civil sur votre carte électorale. En cas d'erreur, n'hésitez pas à le signaler en Mairie qui fera le nécessaire.

Pour une inscription sur les listes électorales, vous devez en faire les démarches sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou vous renseigner en Mairie.

### RAMASSAGE SCOLAIRE

L'inscription pour la rentrée 2019 est possible jusqu'au 12 juillet inclus auprès de la CCPM (Communauté de Communes du Pays de Montfaucon).



### PLAN CANICULE (COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE DE HAUTE-LOIRE)

Un registre communal, ouvert par la Mairie et mis à jour, répertorie, si elles le souhaitent, toutes les personnes fragiles qui ont besoin d'attention particulière en cas de forte chaleur.

Ce registre permet l'intervention des services sanitaires et sociaux pour organiser un contact périodique avec les personnes inscrites.

Pour tout renseignement, merci de consulter le site Internet de la Préfecture de Haute-Loire : [www.haute-loire.pref.gouv.fr](http://www.haute-loire.pref.gouv.fr)

Un numéro vert est également activé au 0800 06 66 66.

### MA COMMUNE MA SANTÉ

L'association ACTIOM «Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat», née de la volonté d'élus locaux pour favoriser l'accès aux soins de la population, organisera une réunion publique d'information le vendredi 20 septembre prochain à 18 h à la Mairie. Retraités, artisans, agriculteurs, travailleurs non salariés, intérimaires, jeunes sans emploi, etc. n'hésitez pas à venir vous renseigner.



### FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Une formation gratuite aux gestes qui sauvent aura lieu le samedi 21 septembre prochain de 10 h à 12 h, au 1er étage de la Mairie. Cette formation, assurée par Coeur et Vie 43, est destinée à tous, y compris aux enfants à partir de 10 ans. Inscriptions en Mairie (15 personnes maximum).

### SITE INTERNET

Le site Internet de la commune est mis à jour régulièrement. N'hésitez pas à le consulter !



### FERMETURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE

La Mairie sera fermée les lundis 5, 12 et 19 août ainsi que les jeudis après-midi des 8 et 22 août.

L'Agence postale sera fermée du 10 au 30 septembre inclus.

Mairie et Agence postale seront fermées les 16 et 17 août.

# MANIFESTATIONS

<b>Juillet</b>	Dimanche 7 Jeudi 18 Dimanche 21 Vendredi 26	Pique-nique géant (Collectif Fêtes rurales) Spectacle Interfolk Vente de pain lors de la messe au cimetière (APEL) Don du sang (9 h à 12 h et 16 h à 19 h)
<b>Août</b>	Vendredi 2 Dimanche 18 Dimanche 25	Conférence par Gérard STARON (Maison des Sports) Soupe aux choux Journée rurale (Collectif Fêtes rurales) Repas saucisses/lentilles (APEL)
<b>Septembre</b>	Samedi 7 Dimanche 9	Forum des associations Course cycliste (ECOF)
<b>Octobre</b>	Dimanche 6 Mercredi 16 Date non fixée	Journée caritative (Collectif Fêtes rurales) Repas des aînés Vente de cakes et sirops (APEL)
<b>Novembre</b>	Samedi 9	Banquet des classes (Collectif Fêtes rurales)
<b>Décembre</b>	Samedi 14	Fête de Noël de l'école



## TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE MULTI ACTIVITES



	Habitants de Montregard	Personnes de l'extérieur
Week-end (du vendredi après-midi au dimanche après-midi)	420 euros	475 euros
Journée supplémentaire	+ 50 euros	+ 50 euros
Forfait journalier en semaine	200 euros	200 euros
Journée supplémentaire	+ 100 euros	+ 100 euros
Caution	800 euros	800 euros
Arrhes de réservation	100 euros	100 euros
<b>Pour tout renseignement, s'adresser en mairie de Montregard</b>		

## AU FIL DES TRAVAUX...

### Grillage gîte

L'ancienne clôture du gîte de la fontaine a été remplacée par un grillage rigide.

Un portillon, ainsi qu'une rampe PMR (Personnes à Mobilité Réduite), ont été créés permettant un accès direct au gîte depuis le parking. Une haie vive et la réfection du terrain de boules viennent parachever cet aménagement. Les fournitures sont à la charge de la CCPM, la main d'œuvre a été réalisée par la commune.



## AU FIL DES TRAVAUX...

### Fontaine

Les poteaux bois de la fontaine, rongés par le temps et l'humidité, ont été remplacés par de nouveaux poteaux en lamellé-collé. Une gouttière sera installée prochainement pour protéger l'ensemble.

Coût : 10 767,84 € - subvention CCPM : 5 383,92 € - reste à charge : 5 383,92 €



### Mur Fours

Dans le hameau de Fours, un accord a été trouvé pour élargir la voirie. Le propriétaire cède à titre gratuit un morceau de sa parcelle en contrepartie de quoi l'ancien mur, en partie écroulé, est reconstruit en retrait.

Coût : 8 987,40 € - subvention : 4 493,70 € - reste à charge : 4 493,70 €.

### Maison des chasseurs

La commune a racheté une parcelle de 2 000 m<sup>2</sup> sur laquelle se situe la maison des chasseurs. Les réseaux d'eau potable et d'électricité ont été créés depuis le hameau de Franc.

Coût des travaux réalisés en interne : 24 507,98 € - subvention : 9 143,37 € - reste à charge : 15 364,61 €.



### Voiries

Cette année, le programme de voiries concerne plusieurs tronçons dont celui de «Chazotte».

Coût global : 163 450,38 € - subventions en attente de notification.

### Parking

L'aménagement paysager du parking (plantations et gazon) a été réalisé par l'entreprise Fournel pour un montant de 7 558,44 €. La pose de tables de pique-nique et de signalétiques complète ces travaux.

Coût global : 7 558,44 € - subvention : 3 779,22 € - reste à charge : 3 779,22 €.



### Jardin public

La pose du dernier jeu (tyrolienne) et la création d'un terrain de boules parachèvent l'aménagement du jardin public.

# QUAND MONTREGARD A INFLUENCÉ LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT !

## L'INVENTAIRE DU 3 MARS 1906 ET SES CONSÉQUENCES MORTELLES

### Gérard Staron<sup>1</sup>

Ce fait divers cache une affaire complexe d'importance nationale autant médiatique que politique. Ce petit article ne peut traiter que très sommairement des multiples rebondissements !

L'inventaire de Montregard du 3 mars 1906 a lieu au moment du paroxysme de la lutte entre les catholiques et le gouvernement. Cette dernière est ancienne quand en décembre 1905 est votée la Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Elle était annoncée dans un esprit de conciliation, mais deux sujets mettent le feu aux poudres :

1) L'article 4 prévoit que les églises sont propriétés de l'État, gérées par des associations cultuelles aux conditions très rigoureuses et qu'elles feront l'objet d'inventaires. Leur contrôle passe du clergé à des laïcs. C'est considéré comme une spoliation car beaucoup avaient été reconstruites après la Révolution avec des dons des populations ;

2) Le caractère méticuleux de l'inventaire oblige l'ouverture des tabernacles.

Les inventaires sont faits par l'agent du trésor assisté des gendarmes. Ils débutent en janvier 1906 avec une opposition croissante sur l'ensemble de la France mais surtout au début du mois de mars et en Haute-Loire. Les inventaires s'effectuent de plus en plus difficilement avec incidents multiples. Le préfet de la Haute-Loire, M. Bonheure et l'évêque du Puy, Mgr Guillois ne cachent pas leurs inquiétudes : «Si le gouvernement persiste à vouloir faire l'inventaire de nos églises, il y aura certainement des morts»<sup>2</sup>.

Nous disposons de deux récits de la journée du 3 mars 1906 à Montregard. Le premier est celui de l'intervention du député de la circonscription, Adrien Michel, lors de la séance du 7 mars 1906<sup>3</sup>. Siégeant dans la droite, il rend visite aux blessés de Montregard et, médecin à Yssingeaux, il fait une analyse très précise de leurs blessures. Le second<sup>4</sup> est le rapport de gendarmerie du Lieutenant Commandant de l'arrondissement d'Yssingeaux lu à la tribune du Sénat par le ministre de l'intérieur Georges Clémenceau le 30 mars 1906. Ces deux textes concordent sur le déroulement général mais sont opposés sur l'importance et la responsabilité des affrontements.

Voici un résumé très sommaire d'une journée très compliquée !

L'inventaire, prévu le 3 mars à 9 h, ne peut avoir lieu en raison d'une foule massée devant l'église. Le percepteur et la brigade de gendarmerie se replient dans le bâtiment de la mairie, entouré ensuite par la foule.

Vers 16 h 30, percepteur et gendarmes rentrent vers Montfaucon, leur retraite étant interrompue par deux affrontements distincts dans lesquels les gendarmes tirent avec leur arme de service :

1) Une première échauffourée a lieu à 300 m du village, avec un premier blessé grave ;

2) Ensuite à Chazotte, où André Régis reçoit plusieurs balles.



MONTREGARD - La troupe occupe le village pendant l'enquête du Parquet

La confusion règne ensuite sur l'état des blessés morganais, annoncés morts. Percepteur et gendarmes atteints de contusions multiples ont été évacués. Ce sont les affrontements des inventaires les plus graves survenus à la date du 3 mars 1906 !

L'affaire n'est pas finie ! La réplique de l'Etat se produit avec l'arrivée le 17 mars du Parquet. Jamais pareille troupe n'a investi Montregard. Le procureur, le juge d'instruction et le Sous-Préfet d'Yssingeaux sont accompagnés de 50 gendarmes et de deux compagnies de ligne !

Régis André décède le 24 mars. Jamais obsèques n'ont été l'occasion à Montregard d'un tel rassemblement de notabilités élues, religieuses et même musicales (deux fanfares).



<sup>1</sup> Tous mes remerciements à Madame Odile Courbe Michollet petite-fille de Régis André et à Monsieur Jean François Say pour les documents communiqués ou signalés.

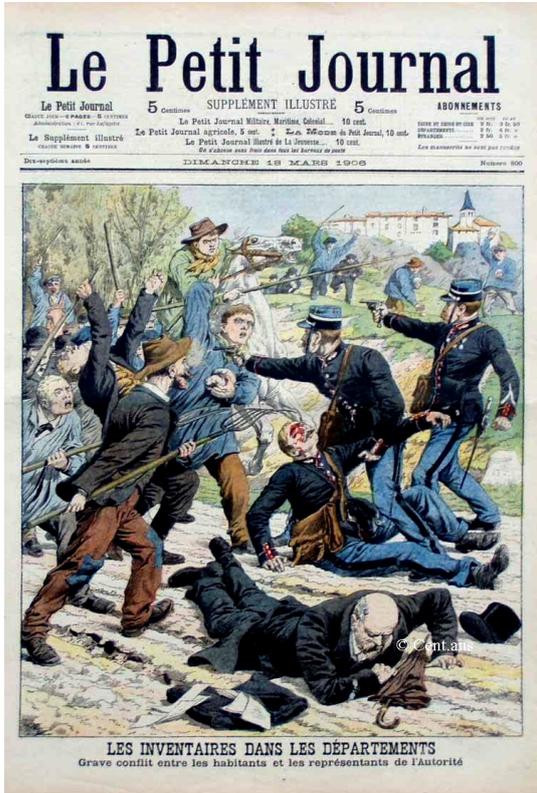
<sup>2</sup> Journal Le gaulois

<sup>3</sup> Journal officiel de la République Française, débats parlementaires, chambre des députés, 2ème séance du 7 mars 1906.

<sup>4</sup> Journal de la gendarmerie française du 8 avril 1906

## QUAND MONTREGARD A INFLUENCÉ LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT ! L'INVENTAIRE DU 3 MARS 1906 ET SES CONSÉQUENCES MORTELLES

Gérard Staron - suite



Pour analyser les conséquences médiatiques et politiques, il faut prendre en compte qu'un autre mort a eu lieu, trois jours plus tard le 6 mars à Boeschepe, le long de la frontière belge. Quel inventaire meurtrier a eu le plus d'influence ?

Jamais campagne médiatique nationale n'a autant concerné Montregard. J'ai découvert pour l'instant une centaine d'articles de la presse nationale parisienne, plus de 130 avec les journaux régionaux (hors Haute-Loire) ! Chaque rebondissement provoque une nouvelle campagne.

A partir du 4 mars, les journalistes découvrent progressivement l'importance des faits de Montregard avec retard et surprise ! Dans une France très divisée entre catholiques et anticléricaux, quelle image en donnent-ils ? Quelle relation font-ils des faits du 3 mars ? Quelle part y donnent-ils dans l'ensemble de la querelle religieuse ? Combien de journalistes font-ils le déplacement de Montregard ?

La seconde campagne de presse de fin mars et début avril est centrée autour du décès de Régis André, avec un portrait contrasté selon les deux partis, mais son agonie, sa déclaration au notaire de Montfaucon, les conséquences pour sa famille, et surtout ses obsèques développent un mouvement de sympathie. Le clan anticléricale réagit en retard ! Cette reprise de l'affaire de Montregard dans les médias sonne comme une piqûre de rappel contre la politique anticléricale du gouvernement !

Les conséquences politiques de l'inventaire de Montregard du 3 mars sont au moins aussi importantes que celles de l'affaire de Boeschepe du 6 mars.

Dès le 3 au soir, le préfet alerte le gouvernement et reçoit le 5 mars une dépêche du ministre de l'Intérieur qui modifie la procédure des inventaires ! Le préfet est soulagé, les catholiques claironnent leur victoire même si cette mesure ne semble valable qu'en Haute-Loire. La première inflexion du gouvernement semble se situer après l'inventaire de Montregard et avant celui meurtrier de Boeschepe.

La chute du Gouvernement intervient le 7 mars après la nouvelle du mort en Flandre. C'est au cours de la même séance qu'interviennent Adrien Michel sur Montregard, mais aussi l'Abbé Lemire, député d'Hazebrouk. Le Gouvernement Rouvier réussit à imposer son ordre du jour qui évite la suspension de l'application de la loi de séparation, mais à la fin de la séance, le vote final met le gouvernement en minorité et le président du conseil Rouvier démissionne. Beaucoup d'historiens attribuent la chute du gouvernement à l'émotion provoquée par le mort de Boeschepe, mais il semble que les incidents de Montregard ont joué un rôle ! L'analyse des scrutins est instructive !

Le nouveau gouvernement Sarrien, avec Clémenceau comme ministre de l'Intérieur, annonce appliquer «avec la plus grande fermeté la loi de séparation» mais, dans une circulaire confidentielle aux préfets du 16 mars, suspend les inventaires qui nécessiteraient l'emploi de la force. N'est-ce pas l'extension à l'ensemble de la France de la concession faite à la Haute-Loire le 5 mars ? De même, une inflexion de la politique du gouvernement est visible à propos des textes d'application des associations cultuelles chargées de la gestion des lieux de culte, à propos des jugements des ecclésiastiques qui protestent ou des fonctionnaires ou militaires qui refusent d'effectuer des inventaires. Le jugement du tribunal correctionnel d'Yssingaux de l'affaire de Montregard est clément le 1er juin.

Lors de la reprise de l'affaire suscitée par le décès d'André Régis, le gouvernement a besoin d'une accalmie sur les questions religieuses, car les problèmes du pays s'accumulent ! Le calme religieux lui est nécessaire et des dispositions et lois ultérieures corrigent les aspects les plus rigoristes de la loi de 1905 ! Dans quelle mesure l'inventaire meurtrier de Montregard n'a-t-il pas été l'amorce de la pacification religieuse qui s'est installée progressivement ensuite dans le pays ?

Une telle affaire nationale ne peut pas être présentée de façon complète dans un aussi petit article. Elle demande une analyse et une confrontation des différents documents que je propose de vous présenter lors d'une conférence le 2 août prochain à Montregard et dans une publication ultérieure plus complète.

## ECOLE ST JOSEPH : des nouvelles fraîches

Dès janvier, les activités en décloisonnement autour du projet pédagogique sur la biodiversité, les milieux de vie et l'action de l'homme sur les écosystèmes ont repris. Cette façon de travailler permet à tous, petits et grands, d'apprendre ensemble. Des élevages, des expériences, des observations... sont venus étayer concrètement les apprentissages.

En mars, les maternelles/CP se sont rendus à Tence pour assister à un concert de Jean René et participer à une opération caritative.



Et en mai, les CE/CM ont reçu la visite d'un représentant de l'ANATEEP venu leur adresser un message de prévention, de respect des règles de sécurité à observer à l'intérieur des transports scolaires et de leurs abords.

Début juin, les élèves, en collaboration avec le Groupe Animation Lecture, n'ont pas manqué de voter pour leur livre préféré à l'occasion du prix Caramel. Urne, bulletins de vote, dépouillement... Tout a été minutieusement préparé par les soins des bénévoles.



Ensuite, les enfants ont rendu visite au «Club des 4 saisons». Accompagnés par

Christine Bouret, notre intervenante en musique, ils ont donné un petit concert qui a enchanté l'auditoire. Les enfants et les enseignantes remercient les membres du club pour leur accueil chaleureux.



Avec le soleil de juin, nous avons passé une journée près de la rivière Trifoulou en compagnie d'un agent du développement de la Fédération de Pêche de Haute-Loire.

Il nous a fait découvrir la faune et la flore du milieu aquatique. Même les plus petits étaient au bord de l'eau et ont participé activement aux activités proposées.



Et puis enfin, est arrivé le moment tant attendu : celui du départ en sortie pédagogique avec nuitée !

Quelle destination ? Le Livradois-Forez avec un programme alléchant : partir à la découverte des mines d'améthyste de Champagnat-le-Jeune, de l'atelier du fabricant de crayons étranges et de celui du vannier à Olliergues, du Moulin à papier, Richard de Bas, à Ambert puis des Jardins pour la Terre d'Arlanc.

Nous avons passé la nuit dans un centre d'accueil au nom charmant : «Là-Ô».

Alors, vous auriez aimé venir avec nous, n'est-ce pas ? Vous avez raison, c'était magique !

Les enfants et les enseignantes vous souhaitent un bel été !

L' école St Joseph accueille les enfants dès 2 ans.

Si vous souhaitez avoir plus d' informations sur l'établissement, le visiter, effectuer une inscription, vous pouvez contacter la Directrice, Mme Dumont, au 04 71 59 93 34 ou au 04 71 65 62 82.

Mail : [ecole.montregard@wanadoo.fr](mailto:ecole.montregard@wanadoo.fr)



# LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

## FAMILLES RURALES

L'Assemblée Générale de l'Association s'est déroulée le 07 mars 2019, a validé les comptes et la composition du bureau : Présidente : Hélène JURY, Trésorière : Nathalie GUERIN, Secrétaire : Danièle PEYRACHE, Membres du Bureau : Marie-Thérèse MATHIEU, Béatrice SAMUEL.

### Groupe MARCHÉ

Comme l'an dernier, ce printemps n'a pas bénéficié d'une météo très propice à la balade dans les chemins, les samedi ou jeudi, et pour des raisons personnelles diverses, les marcheurs n'ont pas été très nombreux.

Peut-être aussi les jours et heures prévus ne sont-ils pas les plus adaptés ? Nous savons que des personnes sont intéressées par cette activité et nous souhaitons les rassembler.

Pour satisfaire au mieux les marcheurs potentiels, nous attendons vos propositions : jour de semaine ou samedi ou dimanche, matin ou après-midi... ?

### ATELIER COUTURE "LES PETITES MAINS MORGANAISES"

Ces ateliers de couture pour les garçons et filles de 9 à 14 ans se déroulent le mercredi des 2 semaines des courtes vacances scolaires, de 14 h à 17 h, dans la salle du 1er étage de la Mairie. Les couturières en herbe sont assidues et toujours contentes d'apprendre et de réaliser leurs vêtements et accessoires personnalisés. Au début des longues vacances d'été, Marinette, Marie-Christine et Marcelle animeront généreusement trois séances : les 03, 10 et 17 JUILLET 2019.

Les nouvelles apprenties seront accueillies avec plaisir ; merci de nous informer de votre venue sur la messagerie de l'Association afin que nous vous transmettions les données des ouvrages.

Nous rappelons que les "petites mains morganaises" viennent au cours avec leur matériel de couture : fils, ciseaux, aiguilles, épingles, crayon, mètre, tissus (suivant ouvrage à réaliser) et une machine à coudre.

### PRATIQUE DU YOGA

Le yoga a été pratiqué cette année par un bon groupe formé d'une quinzaine de personnes se retrouvant avec plaisir le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 à la Maison des Sports pour participer aux séances animées avec simplicité, cordialité et compétence par Anne TEYSSIER. Pour votre bien-être, venez vous joindre à nous dès septembre !



### JOURNÉE MOBIL'SPORT

Le succès a été au rendez-vous pour cette nouvelle journée sportive de découverte proposée le 16 avril 2019 avec l'animation de 2 éducateurs sportifs MOBIL'SPORT.\*

Le matin, les 3/6 ans ont expérimenté des JEUX DE COOPERATION et un PARCOURS MOTRICITE et les 6/11 ans le DISC GOLF et les FLAGS.

L'après-midi, les 12/17 ans se sont retrouvés pour jouer avec les PALETS VENDEENS et L'ULTIMATE FRISBEE.

Malgré la pluie qui a obligé à pratiquer à l'intérieur, petits et grands ont participé avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur !



### INFORMATIQUE

Nous vous informerons en temps utile de la reprise des cours d'apprentissage et de perfectionnement qui se déroulaient un jeudi sur deux, à 20 h, à la Mairie, animés par Alexandre MENIS.

### FORUM DES ACTIVITES

La 13e édition du Forum des activités aura lieu cette année à Montregard à la salle MultiActivités le samedi 7 septembre 2019 de 9 h à 12 h 30. Vous pourrez à cette occasion prendre connaissance des activités proposées par les diverses associations du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon qui seront regroupées ce jour-là et inscrire éventuellement petits ou grands à de nouvelles activités.

Toute demande de renseignements sur les activités de l'Association Familles Rurales de Montregard peut être adressée à : [famillesrurales.montregard@gmail.com](mailto:famillesrurales.montregard@gmail.com)

\* Mobil'sport est un concept inédit (un véhicule, doté de différents matériels sportifs, conduit par un éducateur sportif multisport) visant à développer la pratique régulière du sport en milieu rural en amenant les activités sportives dans les territoires, vers des publics éloignés de la pratique sportive.

Mobil'sport est élaboré par le Comité départemental 07-26 dans une optique globale d'animation, de sport-santé, d'intégration sociale et de réduction des inégalités sociales.

# COLLECTIF FÊTES RURALES

## FÊTE DE LA MUSIQUE

Malgré l'alerte orange annoncée par Météo France pour risque d'orages violents, de vents forts et de chutes de grêle, le Collectif Fêtes Rurales n'a pas eu froid aux yeux et a maintenu la fête de la musique et son feu d'artifice. Pour cette sixième édition, le Collectif a à nouveau agrandi sa surface d'action et a décidé d'installer un troisième chapiteau pour accueillir le public venu encore plus nombreux.

Avant la soirée, 150 repas avaient été réservés en ligne. Finalement, ce sont plus de 200 assiettes paysannes et près de 50 sandwiches qui ont été préparés et servis par les membres du Collectif.



La scène ouverte a permis d'accueillir Geoffroy Weislinger, chanteur et guitariste venu de Riotord, puis Didier Aubry à la cornemuse, originaire du Mazet-Saint-Voy.

Jacques, à la flûte, a ensuite accompagné Yanis à la cornemuse, en solo puis en duo avec Alexandre à la vielle. Amandine a alors assisté Alexandre avec son accordéon et, enfin, Amandine, Marie et Blandine nous ont joué un trio d'accordéons

pour lancer la soirée sur des airs de musique traditionnelle.



ASCAHIRE a pris le relais et fait partager sa spécialité d'altitude : une musique rustique, résistante au froid et délicieuse à danser. Les danseurs TRAD s'en sont donnés à cœur joie avec les bourrées à deux temps et autres scottish !

Pendant la semaine précédant la manifestation et jusqu'au milieu de l'après-midi de ce samedi 15 juin, beaucoup d'incertitude apparaissait sur les visages des responsables, mais la décision est arrivée en même temps que le soleil.

Pour la deuxième année consécutive, Montregard avait son feu d'artifice. Le spectacle son et

lumière avait attiré une foule importante et enchantait petits et grands.

La soirée s'est poursuivie sur des notes de musique festive avec des influences rock, reggae, ska, slam et latino-orientales par le groupe alti-ligérien GENS BON BEUR.



Les musiciens, tous issus de cultures musicales différentes, nous ont offert un concert magnifique en faisant participer le public qui a répondu présent en remplissant la salle de Montregard.



Encore une fête de la musique complètement réussie, vivement l'année prochaine !

# COLLECTIF FÊTES RURALES

## JOURNÉE RURALE DIMANCHE 25 AOÛT

Les membres du Collectif préparent cette journée depuis déjà longtemps.

De très nombreux exposants, brocanteurs et artisans sont attendus pour ce 25 août.

Vous retrouverez :

- la vente de pain cuit au four banal et les saucisses lentilles de l'école,
- le concours de cubage,
- des trampolines, des structures gonflables, des jeux en bois et la tyrolienne géante,
- le groupe folklorique PIED DE VIGNE, de Vieille-Brioude.

Au titre des nouveautés, vous découvrirez un atelier de confection de cerf-volant (pour les enfants) ainsi que plusieurs types de démonstrations canines (agility, chiens guides d'aveugles et chiens de troupeaux). La banda Ritmo Fiesta de Vanosc viendra animer MONTREGARD pendant cette journée.

## BANQUET DES CLASSES SAMEDI 9 NOVEMBRE

Les responsables de chacune des classes, désignés par le Collectif, ont encore fait un excellent travail cette année et ont pu recenser toutes les personnes à inviter.

Plus de 150 personnes, nées une année en 9 (de 1929 à 1999) ont été listées.

Un courrier leur a été envoyé pour préciser le programme de la journée.

## REJOIGNEZ LE COLLECTIF !

Toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer dans l'animation de Montregard et apporter de nouvelles idées peuvent prendre contact avec un des membres du Collectif



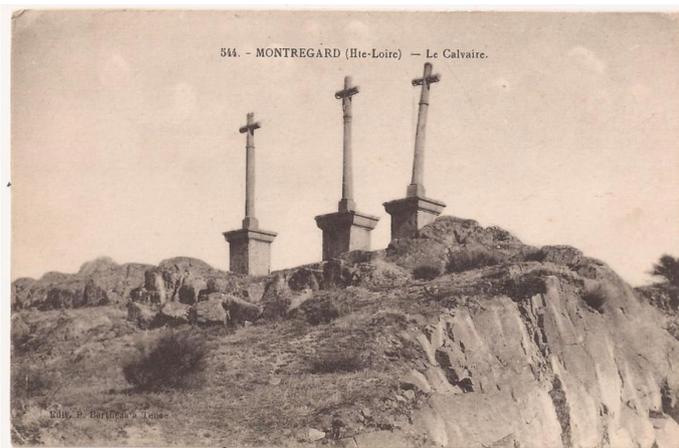
# MONTREGARD AUTREFOIS

Dans les précédentes éditions de Suivez Montregard, vous avez pu découvrir (ou redécouvrir) l'église de Montregard telle qu'elle était autrefois ou encore votre mairie actuelle qui était occupée par une école puis le moulin de Rochette, le hameau de Franc, l'entrée de Montregard par la route d'Aulagny, le café Pichon, l'ancienne colonie, l'école libre, la vue sur la place de la Fontaine dans le bourg, la colonie de vacances de Franc et le monument aux morts.

Vous avez sûrement reconnu ici le calvaire !

Si vous possédez des photos anciennes ou de vieilles cartes postales et que vous souhaitez les partager, vous pouvez :

- Soit nous les envoyer par mail à l'adresse [commune.montregard@wanadoo.fr](mailto:commune.montregard@wanadoo.fr)
- Soit nous les apporter en mairie pour que nous puissions les scanner (nous vous les rendrons immédiatement)



## GROUPE ANIMATION LECTURE

Le 25 février dernier, le Groupe Animation Lecture a organisé une après-midi KAPLA sous la houlette de Frédéric MARTIN.

Une trentaine d'enfants ont répondu à l'appel. Les plus jeunes ont édifié un village asiatique que les plus grands ont complété par la construction de la muraille de Chine.

L'activité s'est terminée par un goûter partagé.

Comme à chaque fois, les enfants sont repartis ravis de cette expérience "d'architecte en herbe".

LE G.A.L. apprécie la prestation de l'intervenant qui fait collaborer les enfants dans le respect de la construction de chacun et remercie les participants et leurs parents.

Peut-être renouvellerons-nous cette animation ultérieurement !



Le 26 avril, le réseau intercommunal des médiathèques et le G.A.L. proposaient "Une veillée de pays" sous forme de contes et musiques avec la Cie KONSL'DIZ.

Les trois conteurs alternaient contes traditionnels, musiques et chansons. Cette soirée intéressante et de qualité qui s'adressait à tout public, jeunes et moins jeunes, n'a pas attiré un grand nombre de spectateurs. C'est dommage !

Désormais, le paiement des cotisations s'effectue directement à la bibliothèque aux heures de permanences, soit le **mardi de 16 h 30 à 17 h 30**, soit le **samedi de 10 h à 11 h 30**.

La bibliothèque restera ouverte tout l'été, n'hésitez pas à nous rendre visite. Vous trouverez certainement une lecture à votre goût.

Au cours de l'été, nous faisons traditionnellement des achats de nouveaux livres avec le budget octroyé par la Communauté de Communes. Si vous souhaitez que la bibliothèque acquiert vos coups de cœur, faites-le nous savoir en début de saison.

L'école continue de venir régulièrement passer un moment à la bibliothèque. En fin d'année scolaire, les enfants participent depuis plusieurs années à l'élection du Prix Caramel. Selon leur âge, ils élisent le livre qu'ils ont préféré parmi les cinq ouvrages lus au cours de l'année.

## CLUB DES JEUNES

Le club des jeunes a 30 ans cette année, et nous souhaitons les fêter avec les anciens membres de l'association " les copains d'abord ". Tous ceux qui ont été membres de l'association peuvent se faire connaître auprès de Lise Marie Bancel 0772333583 [bancel.lise-marie@orange.fr](mailto:bancel.lise-marie@orange.fr)



# CONNAISSEZ-VOUS MONTREGARD ?

PHOTO 1



PHOTO 3



PHOTO 2



PHOTO 4



PHOTO 5



- 1- Pont sur le Trifoulou près du Moulin de Gorre / 2- Blason des Banne de Boissy (dans l'église)  
3- Coursoux / 4- Croix de l'abbé Nezeys, en bordure de la D105  
5- Chemin de la Vaissaire aux Passats